



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 25 OCTOBRE 2018 -

DÉCISION N° 18 - 10 - 077

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 7 septembre 2018 s'est réuni le jeudi 25 octobre 2018 à partir de 14 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Giraud (Vice-président)
- Claude Liogier (membre du bureau)

Décision 1 : L'avenant au marché de construction du centre d'incendie et de secours de Cuinzier pour le lot « plâtrerie – peinture - plafonds ».

📁 Avenant n°1 au lot 5 : «*Plâtrerie – peinture - plafonds* » / Entreprise CHRISDECOR :

Cet avenant a pour objet de prendre en compte les moins-values suivantes :

- Article 5.2.4.2 : toile de verre + peinture murale : - 350 € HT soit - 420 € TTC ;
- Article 5.2.5.1 : planche de rive : - 160 € HT soit - 192 € TTC.

Le montant global de ces modifications représente une moins-value globale de 612 € TTC, soit une diminution de 2,61 % du montant du marché initial qui passe de 23 414,09 € TTC à 22 802,09 € TTC.



**Vu le rapport présenté par le Président,
Le bureau prend la décision suivante :**

Article unique :

Le bureau approuve l'avenant au marché de construction du centre d'incendie et de secours de Cuinzier pour le lot n° 5 « plâtrerie – peinture - plafonds » joint en annexe et autorise le Président à signer ce document.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du Service départemental d'incendie et de secours
de la Loire



Georges ZIEGLER